

*Projet de vie
de
l'établissement*

La Maison de Mariemont

Table des matières

« Déclaration d'intention globale »	1
« Pourquoi un projet de vie de l'établissement ? »	3
« Projet de vie de l'établissement »	4
1 Notre histoire	4
2 La dimension citoyenne au cœur de la qualité de vie	5
3 Nos valeurs	7
4 L'accueil du résident et son accompagnement social	8
4.1 L'accueil au quotidien	10
4.2 L'accompagnement social	10
5 L'hôtellerie à La Maison de Mariemont	11
5.1 La cuisine	11
5.2 L'animation	12
5.3 L'entretien ménager et lingerie	13
5.4 La maintenance et l'économat	13
6 La prise en charge soignante à La Maison de Mariemont	14
7 Travailler à La Maison de Mariemont	15
8 La gestion de l'innovation	17
« Déclaration d'intention des soins palliatifs »	18
« Déclaration d'intention des soins donnés à la personne démente »	20
« Charte de convivialité »	22

« Déclaration d'intention globale »

La Maison de Mariemont marque sa volonté d'inscrire ses activités dans un contexte global de qualité totale. Cette orientation vise à intégrer une démarche qualitative permanente dans un contexte global de qualité de vie de l'institution, des résidents, des familles et du personnel.

Pour l'institution :

- la recherche permanente d'une offre diversifiée,
- la volonté d'innover et de jouer un rôle pilote,
- la recherche permanente de la performance et de l'efficacité,
- l'ouverture vers l'extérieur et l'adaptation aux demandes sociétales environnantes,
- un partenariat avec des services extra-muros et les mouvements mutualistes,
- le développement d'une structure organisationnelle efficace.

Pour les résidents :

- une recherche constante de la qualité de vie,
- la garantie du respect des législations et réglementations,
- une approche globale et personnalisée des résidents,
- un cadre de vie adapté à leurs besoins et attentes,
- le respect des libertés citoyennes,
- la continuité dans les services et soins offerts,
- la défense des intérêts des résidents,
- un partenariat avec des services extra-muros et les mouvements mutualistes,
- l'information et le dialogue sur la démarche visée dans le projet de vie de l'établissement et la concertation dans sa mise en œuvre.

Pour les familles et l'entourage des résidents :

- l'écoute et le soutien dans leur vécu en tant qu'entourage des résidents,
- le respect des libertés citoyennes,
- l'information et le dialogue sur la démarche visée dans le projet de vie et la concertation dans sa mise en œuvre.

Pour le personnel :

- le partenariat et la concertation dans un climat de confiance et d'ouverture mutuelle,
- la garantie du respect des réglementations en matière de législation sociale,
- la recherche permanente de réponses aux exigences en matière de qualité et de formation technique et humaine dans le but d'une meilleure motivation,
- la reconnaissance des spécificités et complémentarités de chaque fonction et de leur dépendance mutuelle,
- le respect des libertés et responsabilités réciproques,
- un cadre de travail enrichissant et épanouissant,
- l'information et le dialogue sur la démarche visée dans le projet de vie et la concertation dans sa mise en œuvre.

**Valéry GOBLET,
Directeur Général.**

« Pourquoi un projet de vie de l'établissement ? »

L'objectif du projet de vie est de définir l'identité de l'institution et l'originalité de son offre par rapport à la personne âgée.

Nous voulons que chaque personne âgée trouve et garde un sens à sa vie et à son identité.

Il faut permettre à l'entourage d'accepter la nouvelle situation et de pouvoir garder contact.

Il faut donner au personnel la possibilité de trouver un sens à son travail et de l'améliorer.

En conclusion, l'enjeu du projet de vie est d'améliorer et d'élever la qualité de vie de nos résidents, de leur entourage et du personnel.

La Maison de Mariemont

1 NOTRE HISTOIRE

En 1985, l'hôpital des mineurs Achille Delattre doit fermer ses portes. Deux défis se posent : Préserver l'emploi et offrir un avenir aux mineurs hébergés. En réaction, les forces vives de la région du Centre, à savoir les mutuelles et syndicats socialistes et chrétiens, se mobilisent. Une A.S.B.L. originale se crée, « La Maison de Mariemont », une maison de repos innovante et accessible, basée sur la citoyenneté où chacun reste acteur de son propre vécu, libre de ses choix et décisions.

Le projet de vie s'accommodant mal d'une architecture hospitalière, un nouveau cadre de vie s'impose. En réponse à l'évolution des besoins et sur la base de l'expérience, « Mariemont village » ouvre ses portes en 1998. Ouvert sur l'extérieur et ancré dans sa commune, il regroupe sur un seul site un éventail de services à dimension tantôt hôtelière, tantôt familiale.

Aujourd'hui, Mariemont Village propose un accueil en :

- Maison de repos pour personnes âgées ;
- Maison de repos et de soins ;
- Services spécialisés : Cantous et sclérose en plaques.
- Court-séjour ;
- Centre d'accueil et de soins de jour ;
- Résidence-services.

Depuis 2019, Mariemont Mieux-être complète l'offre par des services tels que :

- Convalescence ;
- Dispensaire ;
- Espace wellness.

2 LA DIMENSION CITOYENNE AU CŒUR DE LA QUALITÉ DE VIE

Le concept de la Citoyenneté s'est construit pendant l'histoire de l'humanité et est étroitement lié aux notions de droit et de devoir. Ce concept met l'accent sur la dignité humaine, l'intégrité physique et mentale, l'interdiction des peines inhumaines, le droit à la liberté et au respect, le droit à la liberté de pensée, la liberté d'expression et d'information, le droit d'égalité et de non-discrimination, le droit de la personne âgée à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle, le droit à la santé. Les droits de chacun entraînent des responsabilités et des devoirs tant à l'égard de la communauté humaine que des générations futures.

Il faut respecter la dignité humaine et les droits fondamentaux. Il s'agit du respect de la dignité humaine c'est-à-dire la reconnaissance de l'identité de chaque personne, le respect de l'histoire individuelle de chacun, de son intimité et de son espace personnel, de sa propre conception du monde, de l'organisation de sa vie spirituelle et le droit de poursuivre le développement de son potentiel humain.

Les valeurs fondamentales de la Citoyenneté ont été forgées au cours des siècles. Actuellement consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union Européenne se fonde sur des valeurs communes, individuelles et universelles de dignité humaine, de liberté, de sécurité, d'égalité et de solidarité. Droits et devoirs, humanisme, souveraineté populaire, égalité sont donc les fondements historiques et philosophiques de la Citoyenneté qui vont déterminer notre projet de vie institutionnel.

Notre objectif a été de nous inspirer du concept historique pour en faire un projet vivant au sein de notre institution. Nous sommes convaincus que le concept de la Citoyenneté implique l'intégration de la personne âgée. La qualité de vie étant un projet global, notre projet de vie institutionnel est basé sur les trois acteurs fondamentaux de notre village : la personne âgée, la famille et le personnel.

Considérés comme acteurs de leur propre vécu, les résidents sont appelés à être sujets plutôt qu'objets des différents actes posés. En ce sens, ils restent des citoyens devant bénéficier d'une qualité de vie optimale grâce au concours de tous les services de La Maison de Mariemont.

Cette dimension de citoyenneté tient compte des aspects communautaires mais tend à offrir un maximum de liberté :

- liberté de choix : alimentation, soins, traitements, hospitalisation, fin de vie ...
- liberté d'action : participation à la vie de l'institution, aux animations, ...
- liberté de rythme : horaires du lever, des repas, des animations, du coucher, ...

L'objectif d'un maintien maximum d'autonomie implique d'une part, le respect du principe de subsidiarité dans les actes posés par le personnel qui invite donc le résident à être acteur plutôt qu'objet des soins, et d'autre part, la mise à disposition d'un environnement prothétique participant à cette autonomie.

La participation des résidents ou de leurs répondants dans la vie quotidienne de l'institution se décline selon plusieurs axes.

Cela commence par l'élection de représentants de chaque service au Conseil des Résidents et la participation régulière des élus à ce Conseil qui bénéficie d'un rôle non négligeable au sein de La Maison de Mariemont. Tout cela favorise la communication et l'écoute de la communauté.

Il en est de même au sein du Comité d'Ethique qui met en communication les professionnels multidisciplinaires de l'institution, les résidents et leurs familles et qui permet de débattre de thèmes fondamentaux appelés à guider les équipes dans leur pratique journalière, dans le respect des convictions morales et religieuses.

L'implication des résidents est également invitée dans la réalisation de projets novateurs afin de mettre à leur disposition des services et infrastructures qui répondent à leurs attentes actuelles et futures. Par leurs initiatives et leur participation active ou passive, les résidents se sentent pleinement investis, écoutés et acteurs de terrain.

Les résidents ont également la possibilité de s'exprimer par l'intermédiaire de leur revue « Mon Village » qui assure l'échange entre résidents et joue un rôle d'information pour les familles. Les résidents bénéficient des informations diffusées sur le canal TV interne, ce qui leur permet d'être témoins ou acteurs de la vie de l'institution.

Enfin, les nombreuses activités proposées permettent aux résidents de garder un lien entre eux et la société. Notre institution se veut résolument ouverte vers l'extérieur en évitant à tout prix un « ghetto » de personnes âgées. Elle propose, entre autres, divers services accessibles aussi à la population extérieure : mini-golf, jardin des 5 sens, restaurant à la carte, boutique, salon de coiffure, autant d'éléments qui caractérisent cette ouverture.

La famille étant la première cellule de vie dans la société, nous l'impliquons dans la vie de tous les jours, les fêtes, les animations, et nous élargissons ce cercle familial aux amis, aux voisins, aux connaissances.

De cette manière, nous obtenons au sein de La Maison de Mariemont, une relation plus riche, plus dynamique, plus intergénérationnelle.

Nous considérons la famille comme faisant réellement partie de la communauté, elle est chaleureusement accueillie à tout moment de la journée.

3 NOS VALEURS

Notre approche de la citoyenneté passe par la mise en œuvre de nos valeurs faïtières qui nous guident au quotidien.

- Le « **Respect** », c'est accueillir l'autre quel qu'il soit, sans exclusion ni préjugés mais avec empathie et bienveillance. Chaque échange considère l'interlocuteur dans son individualité, son histoire, ses capacités, ses opinions et ses choix.
- La « **Participation** », c'est pouvoir, selon ses possibilités, initier et/ou prendre une part active à la vie de la maison. La valorisation et le partage des talents de tous, résidents et collaborateurs, permettent d'insuffler et nourrir un enthousiasme propice à l'épanouissement collectif.
- La Maison de Mariemont est en interaction dynamique avec son environnement. « **Ouverte vers l'extérieur** », elle participe à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la commune et de la région.

Active et reconnue dans son secteur d'activités, elle a à cœur d'échanger les expériences, les bonnes pratiques et les innovations nationales et internationales.

- A Mariemont, la « **Qualité** » s'inscrit depuis toujours dans une recherche constante de la satisfaction de tous (résidents, familles, personnel, administrateurs, partenaires,...). La volonté d'anticiper et de répondre aux besoins se manifeste dans la capacité à concrétiser les projets, à mesurer les résultats et à s'améliorer en encourageant le développement des compétences.

4 L'ACCUEIL DU RÉSIDENT ET SA PRISE EN CHARGE SOCIALE

La Maison de Mariemont accorde une grande importance à l'accueil des nouveaux résidents. En effet, un premier contact de qualité est souvent gage d'un séjour optimal. Toute nouvelle arrivée est donc le fruit d'un travail réalisé en amont, suivant plusieurs étapes durant lesquelles chacun est amené à devenir partie prenante, que ce soit un membre de personnel mais aussi, bien entendu, un résident ou un proche.

Dès le premier contact, le résident bénéficie de toute l'attention qui lui est due. La première visite est également l'occasion de découvrir le lieu de vie proposé.

L'accueil des résidents est pensé de manière à garantir le respect de la personnalité, d'apaiser le sentiment de rupture lié au fait de quitter le domicile, de déceler les éléments qui permettront, au cours du séjour, de valoriser les ressources et de tendre à concrétiser leurs aspirations.

Les premiers jours d'entrée sont primordiaux pour permettre de découvrir la conciliation nécessaire entre la vie privée et les aspects communautaires qui guident une bonne partie des journées. Cette dimension est importante afin de permettre à chacun de tisser des liens et d'éviter un isolement social non-souhaité. L'équipe qui accompagne le nouveau résident sera soucieuse de respecter le temps nécessaire à la bonne adaptation.

À son arrivée, seules les informations essentielles seront données (alimentation, traitements, fonctionnement des équipements de la chambre), le privilège est davantage accordé à la relation notamment autour du verre de bienvenue. Par la suite chaque résident reçoit la visite d'un représentant de chaque service.

Progressivement créée par l'ajout de nouveaux maillons, Mariemont Village se veut être une solution définitive quelle que soit l'évolution de la dépendance de chaque résident. C'est ainsi que l'accueil peut se faire dans différents services :

Le centre d'accueil et de soins de jour accueille la journée, des personnes âgées valides ou dépendantes, l'accent étant mis sur le maintien de l'autonomie.

La résidence-services pour les personnes âgées autonomes et valides, où la prévention, la sécurité et l'autonomie sont primordiales.

Le court-séjour accueille les personnes âgées pour une durée maximale de trois mois par année civile. Il vient en aide aux familles qui souvent sont surchargées et qui ne peuvent pas assurer 365 jours par an les soins particulièrement lourds.

Le service MR et MRS pour les personnes âgées valides, semi valides et dépendantes, où un accompagnement plus traditionnel est valorisé et où la culture palliative est, le cas échéant, mise en évidence.

Une unité spécifique accueille les personnes atteintes de sclérose en plaques.

Elle offre une prise en charge multidisciplinaire et continue dans des lieux adaptés au lourd handicap. Ce service a l'ambition d'être à la pointe en termes d'accompagnement et de soins. L'évolution de l'infrastructure permet aux résidents d'évoluer avec un maximum d'autonomie dans un cadre parfaitement adapté.

Les Cantous accueillent tout particulièrement les personnes désorientées.

Un Cantous est un lieu de vie communautaire dans lequel les personnes âgées en perte d'autonomie trouvent un espace où la communication, l'entraide et les relations sont favorisées par la participation aux actes de la vie quotidienne. L'objectif du concept « Cantous » vise à rendre à ces personnes âgées, une autonomie collective face à la perte d'autonomie individuelle et ce, dans un environnement adapté et protégé.

Notre concept « Cantous » est basé sur *trois principes*.

- Le principe de la communauté : tous les partenaires, résidents, personnel et familles participent ensemble à une vie de groupe et y assurent des tâches communes, fondement d'une véritable convivialité, la vie communautaire étant permanente. L'espace de vie est ouvert et de type familial.

- Le principe de la participation et de la subsidiarité : ce principe s'exerce sur les *trois acteurs* des Cantous :

- le résident : Il participe aux différentes activités organisées se rapportant aux actes de la vie journalière.
- le personnel : Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire et polyvalente.
- la famille : Elle fait partie de la communauté et est accueillie à tout moment de la journée, à l'exception de la période des soins.

- Le principe d'autonomie : le principe d'autonomie est développé grâce à l'architecture, à l'espace communautaire équipé du matériel et du mobilier nécessaire à une vie de groupe, à la préparation des repas, au stockage alimentaire, aux rangements divers ainsi qu'à l'entretien du linge et des locaux. Ils ne comptent pas sur les autres services, et ensemble, ils acquièrent une autonomie de groupe.

4.1 L'accueil au quotidien

Les résidents qui le désirent viennent chercher à l'accueil boutique leur courrier et ce, tous les jours ouvrables. Si celui-ci n'est pas emporté, il sera déposé par un membre du service « Animation » dans les chambres ou dans les boîtes aux lettres des appartements.

Durant leur séjour, les résidents ou leurs familles ont la possibilité d'acheter les produits proposés dans notre boutique et, en même temps, ils peuvent toujours demander un renseignement ou un conseil à l'employée présente à l'accueil.

4.2 L'accompagnement social

Durant le séjour, le service social soutient les résidents, dans le domaine psychosocial et administratif afin de garantir et/ou d'améliorer leur bien-être au sein de l'institution. Positionné comme service de référence lors de l'entrée, il veille au travers de cette relation de confiance, à centraliser et à transmettre, en collaboration avec les autres acteurs de terrain, les différents éléments portés à sa connaissance. Dans le cadre de l'homogénéité des services, le service social veille au maintien de la bonne orientation du résident.

5 L'HÔTELLERIE À LA MAISON DE MARIEMONT

La Maison de Mariemont a créé un cadre de vie hôtelier et familial, pensé pour le bien-être des résidents. Le concept « hôtelier » concerne tant l'environnement extérieur, l'architecture, le design du bâtiment et les services développés autour des résidents. Notre architecture est de type hôtelier et non de type hospitalier, démedicalisant ainsi notre accompagnement. Les aides à la mobilité sont discrètement intégrées au bâtiment dans le but de maintenir une dimension hôtelière. Les espaces verts sont adaptés et permettent l'exercice, la promenade et le repos.

Nos résidents retrouvent parmi nous un hébergement adapté rappelant le domicile : les chambres sont individuelles et spacieuses, communiquant avec une salle de bain privée.

Un mobilier de qualité est proposé, mais nous encourageons le résident à venir avec ses propres meubles et à décorer sa chambre avec ses souvenirs personnels.

Un canal interne TV est disponible dans chaque chambre et les espaces communautaires pour permettre aux résidents de prendre connaissance des services et animations quotidiennes organisés par l'institution.

Les espaces communautaires accueillent les résidents, familles et amis. Ce sont des endroits conviviaux et des centres de rencontre, de communication.

La qualité de vie est la préoccupation du personnel de l'hôtellerie qui, chaque jour, met tout en œuvre pour proposer des services de telle sorte que les résidents profitent de tout le confort et qu'ils se sentent heureux chez eux, en parfaite autonomie ou avec le soutien nécessaire et la présence rassurante du personnel. L'hôtellerie assure les tâches de cuisine et de salle, d'animations, d'hygiène des locaux et de lingerie, de maintenance et de travaux techniques.

5.1 La cuisine

La qualité de la prestation culinaire et l'art de la table sont essentiels pour que les résidents ressentent à chaque repas un véritable moment de plaisir partagé. L'alimentation respectant le rythme des heures de repas et les besoins nutritionnels permet aux bénéficiaires de repas de profiter chaque jour au restaurant d'un déjeuner sous forme de buffet en libre service et découverte des sens, d'un choix de trois plats pour le dîner, d'un goûter dans l'après-midi et d'un souper salé et sucré, froid ou chaud. Un service adapté avec un choix diversifié est prévu pour les résidents prenant leurs repas en chambre ou en appartement. Les menus sont pensés et conçus pour assurer un accès à une cuisine variée, équilibrée et de saison.

La fiche de goût de chaque résident est respectée pour que les menus proposés correspondent aux habitudes alimentaires en termes de goûts, de préférences, de textures, du respect des régimes et des allergies. Les aliments composant l'assiette sont valorisés par une production journalière en liaison chaude ou froide, rapprochant la production de la consommation, tout en respectant un processus qualité garantissant les bonnes pratiques d'hygiène et de cuisine. L'avis des résidents est régulièrement pris en compte lors des différentes enquêtes de satisfaction, au cours d'échanges au quotidien et dans les différentes réunions abordant le thème de l'alimentation. Des repas à thème élaborés et animés sont organisés chaque mois par l'équipe d'hôtellerie. Le restaurant est ouvert vers l'extérieur et des réceptions familiales sont organisées pour que les familles et amis profitent également de ces moments de convivialité.

5.2 L'animation

L'animation met de la vie dans la maison. Chaque jour, des jeux d'adresse et de mémoire sont proposés. Tout au long des saisons, nous décorons ensemble le lieu de vie et assurons les animations musicales, de danse, de magie, des repas à thème et les fêtes d'anniversaire. Au restaurant, nous servons à nos résidents, le petit déjeuner, 'dont un gastronomique 1x/mois', et le dîner. Nous associons nos résidents à la vie de la maison : ils nous exposent leurs collections, donnent des conférences sur les passions, leurs vies passées et d'autres sujets, ils participent activement à la rédaction de notre journal interne 'Mon Village'. Chaque jour, nous sommes en contact permanent avec eux. Nous les rencontrons tous individuellement 2x/an afin de mieux cerner leurs envies, d'avoir un entretien privilégié et intimiste, et parfois servir de liens avec la famille.

Dans notre équipe, une personne est dédiée au mieux-être et propose quotidiennement des massages et de la balnéothérapie. Nous sommes tournés vers l'extérieur : nous les emmenons dans les centres commerciaux et les marchés, nous nous rendons à la maison de la laïcité et un lieu de culte est mis à disposition, nous organisons des sorties au théâtre, aux musées, des pique-niques, ... et nous leur faisons profiter de nos différents jardins. Nous encadrons les résidents pour des randonnées pédestres, les olympiades, le mini-golf et la pétanque. Chaque année, quelques grandes animations viennent ponctuer le programme comme un séjour à la mer, une fête des familles, un marché de Noël.

Nous centralisons les besoins des différents services afin de garantir une bonne organisation des animations et nous favorisons au maximum les interactions. Un bar complète notre offre, il est un lieu de rencontre avec les résidents et les familles.

5.3 L'entretien ménager et la lingerie

Dès l'entrée en maison de repos, le personnel de l'entretien-ménager et de la lingerie met tout en oeuvre pour offrir un cadre de vie agréable et confortable. Le rôle principal du service est d'assurer et de maintenir un excellent niveau de propreté. Les chambres, les restaurants et les lieux de vie communs sont nettoyés tous les jours, ce qui permet au personnel de créer des liens avec tous les résidents et leurs familles. Nous sommes aussi là pour écouter et conseiller, nous portons une attention particulière au respect de leur intimité et à leurs besoins. Nous servons également de relais avec les différents services dans le but d'améliorer la qualité de notre maison de repos. Dans les Cantous, une partie de l'équipe est dédiée à la préparation des repas.

La lingerie fournit et entretient la literie et les uniformes de l'ensemble de la maison de repos. Sur demande, nous assurons de manière temporaire ou définitive les lessives des résidents. Pour la résidence-services, une buanderie est mise à disposition. La lingerie est ouverte aux résidents qui souhaitent utiliser un fer à repasser et une machine à coudre.

5.4 La maintenance et l'économat

Les métiers techniques regroupés dans le service de la maintenance réalisent les travaux d'entretien et les dépannages, les travaux neufs, de rénovation, de modernisation, d'embellissement, de jardinage, ceux relatif à la sécurité et au bien-être des occupants, la surveillance des installations 7j/7 et 24H/24, les inspections et les contrôles obligatoires, le ramassage et le tri sélectif des déchets. En cas de nécessité, un service d'accompagnement par véhicule ou non est mis en place pour aider les résidents dans leurs déplacements. L'économat se charge quant à lui de l'achat et de la distribution des marchandises et des produits de première nécessité dans les services et la boutique. D'autres services sont proposés comme un soutien logistique dans l'achat de matériels plus spécifiques, un relais 'poste' et la location de garages ou d'emplacements de parking.

6 LA PRISE EN CHARGE SOIGNANTE À LA MAISON DE MARIEMONT

Lors de l'entrée, l'équipe soignante assure, en collaboration avec la famille, une écoute attentive du résident qui permet d'offrir un accompagnement adapté et personnalisé.

Une équipe pluridisciplinaire compétente et formée réalise un encadrement optimal répondant de manière spécifique aux besoins de chacun. Par exemple, des déclarations d'intention sont réalisées en matière de soins palliatifs et de démence soutenues par des référents.

Nous prestons des soins de qualité grâce à un matériel performant et un cadre de travail organisé dans une architecture prothétique.

Notre priorité est le maintien de l'autonomie du résident. Nos valeurs sont le respect de son rythme de vie, de son confort, de sa dignité et de ses volontés. Quand son autonomie évolue, nous lui proposons les adaptations et/ou orientations nécessaires.

La démarche en soins établie permet à l'équipe soignante de repérer l'état initial de la personne lors de son arrivée et de suivre son évolution lors du séjour ; l'approche développée se base sur la définition d'objectifs de soins, repris et organisés sous forme de plan.

En ce qui concerne la prise en charge des personnes désorientées et hébergées en Cantous, le personnel soignant veille à développer le côté familial de la structure. Ce personnel effectuera une prise en charge globale de la journée du résident en rencontrant l'ensemble de ses besoins (alimentation, divertissement,...).

Dans les quartiers et résidence-services, notre projet de vie de type citoyen et hôtelier reconnaît l'importance d'un « chez soi » pour le résident. Ceci s'accompagne de la possibilité d'être soutenu par des soins rigoureux et de qualité, en maintenant le résident au centre des préoccupations.

7 TRAVAILLER À LA MAISON DE MARIEMONT

Travailler à La Maison de Mariemont c'est adhérer à un projet de vie visant l'établissement d'un contexte de qualité de vie global : institutionnel, des résidents et de leur famille et des équipes.

La qualité de vie des résidents est un objectif premier dans la maison. Le personnel est invité à reconnaître la personne âgée dans sa globalité. Il doit utiliser de façon optimale toutes les ressources individuelles en assurant l'autonomie, l'estime de soi, l'individualité et l'intégrité de sorte que les personnes âgées soient acteurs de leur propre vécu.

Le personnel favorise le contact, l'engagement social et la participation en reconnaissant la citoyenneté à part entière des personnes âgées dans la liberté et l'égalité des droits et des devoirs.

Il joue un rôle important dans le maintien de la qualité de vie de nos résidents. C'est son organisation, sa structure, sa dynamique et son humanisme qui vont refléter la qualité du travail ainsi que les moyens qui lui sont offerts afin de développer, de façon continue, ses compétences et performances.

Il est important d'insister sur la polyvalence et la pluridisciplinarité qui permettent une prise en charge élargie ainsi qu'une réponse adaptée et professionnelle aux besoins et demandes de nos résidents.

Ce travail devra impérativement se faire:

- dans un climat de confiance, d'ouverture mutuelle, et d'échange de compétences
- dans le respect des législations sociales et du règlement de travail
- dans le respect des libertés et responsabilités réciproques en reconnaissant les spécificités et complémentarités de chaque fonction
- dans un cadre de travail enrichissant et épanouissant
- dans une recherche permanente de communication.

En pratique, tout nouveau membre du personnel bénéficie d'un accueil individualisé. Cet accueil réalisé par plusieurs services (ressources humaines, service interne de prévention, ligne hiérarchique, ...) permet au nouvel engagé de recevoir toutes les informations utiles afin d'appréhender son cadre de travail (charte qualité, règlement de travail, consignes de sécurité, ...).

En cours de vie professionnelle, différents outils donnent l'occasion au travailleur de contribuer à la dynamique qualité et éthique engagée dans l'institution, lui permettant de donner un sens à son travail (cppt, comité éthique, procédurier, réunion d'équipe, formations permanentes, ...)

Fort d'un sentiment d'appartenance à La Maison de Mariemont, le personnel est au cœur de la dynamique de son institution et dans tous les cas, il doit être vigilant à respecter le résident et à s'adresser à celui-ci en priorité, de manière à lui laisser sa place de citoyen responsable.

Pour garantir la qualité de la collaboration, le service des Ressources Humaines organise la gestion administrative et salariale en collaboration avec un secrétariat social.

En charge du volet administratif du recrutement, il évalue régulièrement les besoins en personnel avec chaque service et la Direction. Il prend en charge le processus de recrutement et de sélection et assure le suivi des contrats en cours.

Au quotidien, le service répond aux diverses questions posées par les travailleurs. Il reste à l'écoute de leurs attentes et de leurs difficultés. Dans ce cadre, il collabore régulièrement avec la médecine du travail ou avec le conseiller en prévention.

Il assure également le suivi des prestations des travailleurs qui permet au secrétariat social de calculer la rémunération des travailleurs.

A différents moments dans l'année, il rédige également différents rapports nécessaires au subventionnement de l'institution et établit les statistiques (absentéisme, formation, effectif...) nécessaires à la bonne gestion.

Le travail implique le respect des individus, des procédures de travail établies, des règles d'éthique, de confidentialité, de déontologie professionnelle et des dispositions légales propres aux matières que nous traitons.

8 LA GESTION DE L'INNOVATION

L'ambition poursuivie est d'offrir un cadre de vie qui favorise le confort et le bien-être, se démarquant d'un modèle qui ne serait qu'exclusivement basé sur des fondements hospitaliers.

Nos réflexions quotidiennes nous amènent à nous remettre en cause de manière régulière et nous poussent à développer des projets à court et moyens terme de manière à répondre, voire anticiper, les besoins de la population.

Le choix de travailler avec du matériel innovant et d'être inspirés par les techniques de soins les plus évoluées participe également à la démarche. Notre approche s'inscrit dans une logique de développement durable, respectueuse de l'environnement et attentive à l'accessibilité de nos services pour tous.

La Maison de Mariemont

« Déclaration d'intention des soins palliatifs »

Les soins palliatifs constituent des soins actifs prodigués dans une approche globale aux personnes parvenues au terme de leur existence, quelle que soit la pathologie en cause.

Ils visent en particulier à :

- améliorer la qualité de la vie du malade, notamment en apaisant ses souffrances grâce à des thérapeutiques adaptées,
- accompagner la personne dans son cheminement vers la mort en lui proposant une présence morale, affective, spirituelle,
- procurer le soutien nécessaire aux proches, les aider à participer à la prise en charge du malade et à amorcer le travail de deuil.

Notre action se veut globale et orientée vers les résidents, leur famille et le personnel.

En ce qui concerne le personnel, elle est centralisée au sein de notre « groupe palliatif » regroupant des personnes de référence des différents secteurs de l'institution.

Notre action sera axée sur :

En ce qui concerne le personnel :

- le recyclage, la formation de l'ensemble du personnel, tous domaines confondus,
- la présence quotidienne d'une personne de référence des soins palliatifs,
- l'entraide entre collègues et surtout l'établissement d'un bon dialogue,
- une bonne collaboration des médecins traitants et du médecin coordinateur.

En ce qui concerne la famille :

- la mise à disposition d'un espace prévu pour accueillir les familles, pour dialoguer, se détendre, se recueillir (actuellement, la salle Renoir),
- l'encadrement psychologique de la famille.

En ce qui concerne le résident :

- la disparition de la douleur et la surveillance du seuil d'apparition de celle-ci,
- l'écoute et le respect des volontés de la personne qui se trouve en soins palliatifs,
- la dispensation de soins corrects en veillant au confort de la personne,
- la satisfaction des désirs du moment (alimentation, hydratation, tendresse, ...),
- la prise en charge globale du patient, tant morale, sociale, physique que spirituelle,
- l'assurance de disposer du matériel adéquat en suffisance (oxygène, pompe à morphine, ...).

Notre désir est de favoriser l'interdisciplinarité par :

- une formation interne aux différentes techniques,
- la relation avec les médecins, les familles (accompagnement et travail de deuil),
- l'écoute active, l'accompagnement spirituel et les soins continus aux patients,
- l'analyse des situations en éthique clinique par une formation continue se référant aux différents stades de la dégradation de l'état général en fin de vie, par un encadrement psychologique du personnel, du patient, de la famille et des proches de celui-ci.

**Valéry GOBLET,
Directeur Général.**

*« Déclaration d'intention des soins
donnés à la personne démente »*

Les soins aux déments constituent des soins actifs prodigués dans une approche globale aux personnes atteintes de désorientation dans le temps et dans l'espace.

Ils visent en particulier à :

- améliorer la qualité de vie du résident par une prise en charge de type communautaire,
- accompagner la personne dans les activités de la vie journalière,
- favoriser le maintien des relations sociales,
- procurer le soutien nécessaire à la famille, l'aider à participer à la prise en charge du parent.

Notre action se veut globale et orientée vers les résidents, leur famille et le personnel soignant. Elle se matérialise concrètement par des actions ciblées sur ces 3 acteurs.

En ce qui concerne le résident :

- l'accueil au sein de structures spécifiquement adaptées à la vie communautaire (Cantous),
- la création d'un support d'assistance fondamental à la personne âgée et un support thérapeutique sur base de la convivialité et la solidarité,
- la prise en charge globale du résident,
- la participation des usagers à la vie quotidienne tout en respectant le rythme et les capacités des usagers,
- la préservation et l'amélioration aussi bien de l'autonomie que des relations sociales.

En ce qui concerne la famille :

- l'intégration à la prise en charge du parent,
- le soutien psychologique de la famille.

En ce qui concerne le personnel :

- la présence d'un personnel formé, stable et polyvalent dans ses actions,
- la présence d'une personne de référence,
- l'entraide entre collègues et l'instauration d'un climat de dialogue,
- la collaboration avec les médecins traitants et le médecin coordinateur.

Notre souci au quotidien sera de favoriser l'intégration de la personne démentée au sein d'une communauté de vie favorable à la communication, l'entraide et les relations.

**Valéry GOBLET,
Directeur Général.**

La Maison de Mariemont

CHARTRE DE CONVIVIALITÉ

La personne qui entre à Mariemont Village le fait souvent suite à une perte partielle d'autonomie. Sa vie continue, mais autrement. De nouvelles relations voient le jour, entre le résident et le personnel mais aussi entre la famille et le personnel. Davantage de partenaires se côtoient et il nous semble primordial qu'une saine collaboration s'installe afin d'optimiser l'accompagnement du résident.

Pour garantir la qualité de vie du résident, de sa famille et du personnel, nous vous proposons trois pistes dans lesquelles chacun pourra s'engager à mettre tout en oeuvre, dans la limite de ses compétences et de ses responsabilités.

1. La confiance

L'arrivée du résident à Mariemont Village peut être vécue comme un bouleversement tant dans sa vie que dans celle de sa famille ; pour apprendre à se connaître, à collaborer, à savoir déléguer et surtout, pour avoir confiance, un temps d'adaptation sera souvent nécessaire.

Chaque service a élaboré un projet de vie spécifique; il faut apprendre à le connaître, à le comprendre, pour établir une confiance réciproque indispensable pour tous les gestes de la vie quotidienne comme la toilette, les soins, l'habillement, la prise des repas, les activités de loisir. Le personnel ne remplacera jamais la famille et son affection, mais il deviendra complémentaire dans ce nouveau cadre de vie.

Travaillons ensemble et non en opposition.

2. La bienséance

Une communication correcte, respectueuse, appropriée et périodique sera à la base de l'accompagnement. Chaque partenaire doit être reconnu, doit jouer son rôle, doit reconnaître ses limites et celles des autres. Aucun système n'est parfait mais toute situation est perfectible. Des erreurs ou des conflits peuvent survenir mais plutôt que de verser dans l'agressivité, réfléchissons et trouvons une solution avec sérénité.

Restons « zen », le professionnalisme du personnel en sortira renforcé, de même que les relations privilégiées de la famille avec le résident.

3. Le respect du cadre

Une vie en communauté présente cependant des contraintes, notamment d'horaire ou d'intimité.

Merci de respecter :

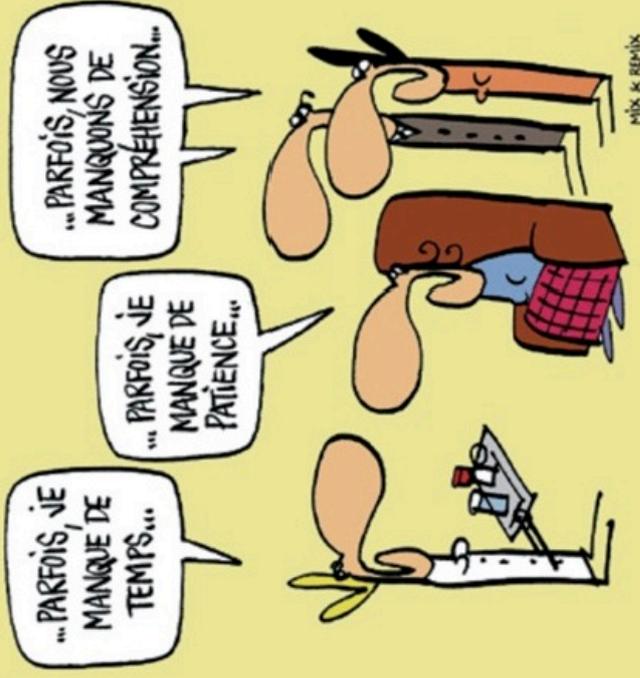
- les heures de visites
- l'intimité du résident pendant sa toilette ou les soins
- la confidentialité du rapport infirmier ou du dossier médical
- les lieux de vie, les équipements et le mobilier.

Chaque résident est une personne unique et parfois à risque ; merci de ne pas intervenir dans sa gestion sans l'avis du personnel. Merci de continuer à entourer votre parent, sa qualité de vie en dépend.

Gardons à l'esprit confiance, bienséance et respect entre le résident, sa famille et le personnel.

Dr. S. THIELEMANS,
Médecin Coordinateur.

E. BEHETS WYDEMANS,
Directeur Général.



MAIS ON NE SE MANQUE JAMAIS DE RESPECT!

